



RAPPORT ANNUEL

2023-2024

**Association des Services alimentaires
de Polytechnique (ASaP)**

Contenu

- Mot de la direction général p.3
- Conseil d'administration p.4
- L'équipe de l'ASaP p.5
- Réalisations 2023-2024 p.7
- Projets 2024-2025 p.9
- Résultat financier 2023-2024 p.17



Benoît Beauséjour-Savard

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Depuis sa création en 2019, l'Association des services alimentaires de Polytechnique est passée par une succession d'événements, notamment la pandémie, qui ont bouleversé ses opérations. Malgré tout, elle a su s'adapter et surmonter les défis lors de chacune de ces 5 années d'existence.

Pour ma part, ayant baigné dans la restauration et l'hôtellerie depuis l'âge de 17 ans, j'ai la ferme opinion que mon bagage peut aider l'ASAP à rehausser et à développer son offre déjà bien établie. Mes derniers emplois m'ont amené à développer plusieurs restaurants haut de gamme, à diriger de très grandes équipes et à maximiser les opérations de celles-ci.

À mon arrivée, à la mi-juillet 2024, j'ai découvert une équipe de passionnés et soucieux de satisfaire la communauté de Polytechnique. J'ai senti une grande volonté de développer nos produits et notre offre de la part de nos gestionnaires et je suis très confiant que nous avons l'équipe en place pour aller à la hauteur de nos ambitions. Nous sommes désireux d'établir une culture de respect et d'égalité entre nos employés ainsi que de développer de façon durable nos produits et services tout en gardant les prix les plus compétitifs possible. Aussi, nous souhaitons rejoindre davantage la communauté que ce soit par le service traiteur et/ou par les 5 stations existantes.

Ceci étant dit, même si l'année 23/24 n'a pas été financièrement très satisfaisante, nous sommes très confiants que l'année 24/25 sera beaucoup plus luxuriante pour l'ASAP. Pour conclure, avec l'équipe en place et l'appui des membres du CA, nous vous promettons une année remplie de changements positifs pour l'Association.

Benoît Beauséjour-Savard

"Nous sommes désireux d'établir une culture de respect et d'égalité entre nos employés ainsi que de développer de façon durable nos produits et services"

"Je suis très confiant que nous avons l'équipe en place pour aller à la hauteur de nos ambitions"



Katherine Vézina

PRÉSIDENTE

En tant que présidente du conseil d'administration de l'ASAP, je suis ravie de partager l'élan de renouveau qui anime notre organisation cette année. Avec l'arrivée de notre nouveau directeur général, Benoît Beauséjour-Savard, et de nouvelles forces au sein de l'administration, nous entamons une phase de transformation visant à renforcer notre engagement envers la communauté de Polytechnique. Ce renouveau s'appuie également sur l'expertise précieuse de certains membres de l'administration présents depuis plusieurs années, assurant une continuité et un transfert de connaissances essentiels pour la réalisation de nos objectifs.

Dans cette démarche, le développement durable demeure au cœur de notre vision. Nous nous engageons à déployer des initiatives concrètes pour réduire notre impact environnemental, notamment à travers des projets d'élimination des emballages à usage unique, une utilisation accrue des produits locaux et l'optimisation des ressources.

Ensemble, nous développons des projets ambitieux pour faire de l'ASAP un modèle de service alimentaire innovant, durable et à l'écoute de sa communauté.

Conseil d'administration

Katherine Vézina

Présidente

Antoine Doray

Secrétaire

Romaine Brand

Administratrice

Alexandre Warin

Administrateur

Élémia Charette

Administratrice

Mirtha Figueroa

Administratrice

Loïc Goyette

Administrateur

Matthias Gray

Administrateur

Émilie Séguin

Administratrice

Xavier Lafortune

Administrateur

Maxime Riera

Administrateur

Edouard Houssou

Administrateur

Katherine Vézina



"Après plusieurs années en tant que chef exécutif de l'ASaP, je souhaite, cette année, continuer à améliorer la qualité et la diversité de notre offre alimentaire, notamment en augmentant la proportion et l'utilisation de produits québécois. De plus, je souhaite développer notre offre traiteur en y incluant des options chaudes et des bouchées de style cocktail."

Kévin Gréard

CHEF EXÉCUTIF

"À titre de cheffe des opérations, j'ai pour principal but d'améliorer le service à la clientèle de nos employés, en mettant l'accent sur la formation des chefs de station et des caissiers afin d'améliorer la gestion du temps et la communication interne pendant nos réunions hebdomadaires d'équipe. Ce faisant, nous évoluerons tous dans la même direction positive !"



Anna Nagy

CHEFFE OPÉRATIONS



"Cette dernière année nous a permis d'établir de bonnes bases en matière de communication. Il est maintenant temps de l'améliorer ! Je veux mettre en pratique toutes mes connaissances en marketing gastronomique, en durabilité et en gestion de projets afin de refléter le travail interne de notre association de la meilleure façon possible et de la manière qu'elle le mérite. Mon objectif est d'améliorer l'opinion de l'ensemble de la communauté de cette université, ainsi que de l'extérieur !"

Maria Valdivia

COOR. MARKETING
& COMMUNICATIONS

"Grâce à mon expérience dans le domaine de la gestion de la restauration et l'œnologie en France et au Canada, je souhaite faire évoluer notre service traiteur vers un niveau supérieur. Je souhaite améliorer l'image de notre service, augmenter et diversifier l'offre pour toutes sortes d'occasions et rendre notre livraison plus flexible à l'intérieur et à l'extérieur de Polytechnique. Plus de quantité et de qualité !"



Laurent Smith

RESPONSABLE TRAITEUR

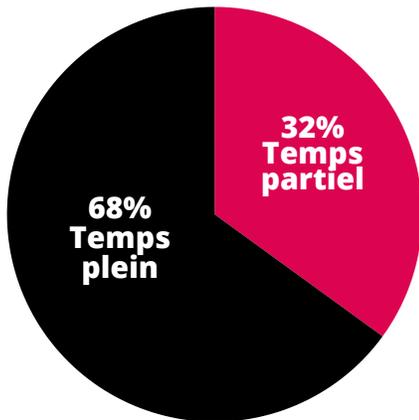
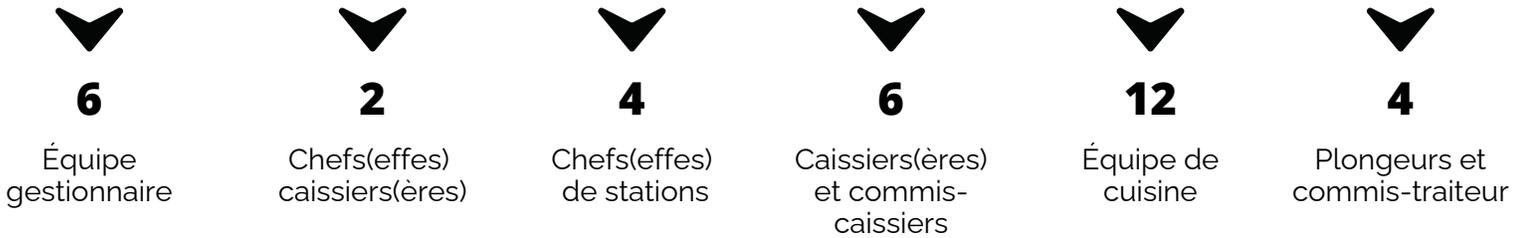


"Il me fait plaisir de participer et d'apporter mon expérience culinaire à l'Association des Services Alimentaires de Polytechnique. Je suis prêt à relever les défis de 2024 et à contribuer à l'amélioration de notre menu et de notre service traiteur !"

Mykah Lalonde

SOUS-CHEF

L'ASaP est composée de 33 employés



Une équipe multiculturelle



Retour des employés 2024

59%

Étudiants salariés 2024

25%

Femmes
56%

Hommes
44%



RÉALISATIONS 2023-2024

1. DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

La période 2023-2024 a été une année de progrès qui nous a permis de diversifier notre offre et d'ajouter de nouveaux plats et produits tels que : des smoothies aux fruits et du lait végétal à la station Hertz, des nouveaux produits laitiers et glacés avec des options végétaliennes, plus d'options végétariennes sur le menu du jour, le retrait du bœuf du menu du jour et une augmentation des collations locales produites au Québec.

2. SUIVI DU PROJET EMPREINTE CARBONE

Le Projet de l'empreinte carbone de notre offre alimentaire a progressé, menant à l'analyse d'une plus grande partie de notre menu : le menu grill, les salades et le menu pizza/pâtes. En collaboration avec Polytechnique Montréal, le Bureau du développement durable et sociétal, Polycarbonate, l'Association étudiante de Polytechnique et le CIRAIQ, l'indicateur d'impact et la signalétique correspondante ont continué à être utilisés pour permettre aux clients d'identifier l'impact de chaque plat. De plus, une information complète est fournie pour chaque type de plat grâce au rapport d'analyse précis disponible sur notre site web.

3. PROJET ÉLIMINATION DES EMBALLAGES À USAGE UNIQUE

C'est le projet qui a le plus changé les habitudes de consommation de la communauté de Polytechnique cette année. Nous avons réussi à initier la phase 1, avec l'élimination des gobelets en carton à usage unique, cela nous a permis de réduire la consommation de 13 712 gobelets et de réduire l'impact de 411.36 kg de CO2 et 338 kg de déchets. Pour initier cette première phase, nous avons utilisé l'application mobile de la société canadienne Cano, qui nous permet de suivre l'utilisation des gobelets réutilisables, leur retour et l'attribution de récompenses aux utilisateurs. Ce projet a été rendu possible grâce à la subvention (soutien de 17 020\$) du Fonds pour des initiatives durables, justes et inclusives (FIDJI) de Polytechnique.

4. FIDÉLISATION DES EMPLOYÉS

D'autre part, cette année nous a permis de compter sur une équipe plus nombreuse, plus soudée et plus stable. La majorité des employés ont renouvelé leur contrat pour la prochaine session et nous avons pu lancer de nombreux projets qui aident l'ASaP à avancer. Parmi ces employés, nous y retrouvons également avec des étudiants de Polytechnique qui combinent leurs études avec le travail sur le campus.

5. RECONNAISSANCE D'ALIMENTS DU QUÉBEC AU MENU

La reconnaissance d'Aliments de Québec au menu a été renouvelée une fois de plus, grâce à une utilisation de produits locaux dans notre offre. Pour la période 2023-2024, nous avons réussi à augmenter le pourcentage d'aliments d'origine locale de 45 %, pour la période 2022-2023, à 48 %.

6. CONTRIBUTION À LA COMMUNAUTÉ

Parmi les différentes initiatives de collecte de fonds pour des bourses ou des fonds de Polytechnique, l'ASaP a collaboré aux suivantes:

- L'organisation d'une vente de biscuits solidaires pour le Fonds d'Aide aux Étudiants de Polytechnique (au total 4 980\$).
- La création de sa propre bourse offrant un total de 3 bourses d'études de 600\$ (1 800\$).
- La collaboration avec 2 bourses de 500\$ pour le Sondage Alimentaire de l'AEP (1 000\$).
- La contribution totale de 10 000\$ pour les Bourses d'Implication de l'AEP et de 2500\$ pour la Bourse de Persévérance lors de la Cérémonie Annuelle des Bourses de Polytechnique Montréal.

PROJETS ET OBJECTIFS 2024-2025

1. Restructuration financière

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

À L'INTERNE

Objectif: Réviser et mettre à jour les états financiers afin de rendre le budget réaliste par rapport à la situation interne de l'association

Description:

- Actualiser des prix pour la période 2024-25, à compter d'août 2024, en appliquant une analyse de tarification basée sur le coût unitaire de chaque article/produit. Un suivi étroit est effectué avec nos distributeurs afin de mieux contrôler le coût de nos commandes, le coût des livraisons et le coût des pénalités;
- Étiqueter tous les prix avant taxes, à partir d'août 2024, dans un souci de transparence et dans le cadre de la répartition des revenus. En outre, cette mesure nous donne la transparence sur la part du prix qui revient à l'ASaP;
- Développer une stratégie pour maîtriser les coûts opérationnels et optimiser les revenus dans les stations, le service traiteur et les postes de gestion de l'association;
- Évaluer constamment les heures et les jours d'ouverture des stations en fonction du flux de la demande ou des événements de Polytechnique.

2. Diversification et adaptation de l'offre du menu

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

À TOUTES LES STATIONS

Objectif: Diversifier l'offre et s'adapter aux nouveaux besoins de la communauté de Polytechnique.

Description: En tenant compte des résultats du Sondage Alimentaire de l'AEP et en écoutant les souhaits de nos clients, nous continuons à améliorer et à adapter notre menu:

- Diversifier les sortes de protéines dans le menu grill de la station Navier, comme nous l'avons déjà fait avec le hamburger au thon. En outre, la salade fait déjà partie des options d'accompagnement afin que les clients puissent choisir entre cette option et les frites;
- Offrir, en raison du nombre croissant de consommateurs végétariens, une variété de salades plus complète à base de protéines végétales disponibles dans les cinq stations;
- Augmenter la présence d'options végétariennes dans le menu du jour en utilisant plus de protéines végétales et en les étiquetant correctement avec le code allergène;
- Remplacer les tacos par des croques à la station Galileo, à partir de septembre 2024, ce qui donne un produit plus sain, sans ingrédients frits, disponible dans un créneau horaire plus large et accompagné d'une salade;
- Conserver les smoothies à base de boisson végétale pendant toute la période 2024-2025, mais en modifiant la méthode de préparation en utilisant des smoothies à base de fruits lyophilisés, ce qui garantit une meilleure conservation du produit et facilite leur disponibilité dans la station Hertz et l'ajout du Galileo;
- Favoriser la présence de marques québécoises et canadiennes et promouvoir l'économie circulaire en augmentant l'offre de produits d'origine locale, en particulier les collations et les boissons;
- Ajouter, dès la session d'hiver 2025, plus d'options dans les stations Galileo et Hertz, afin de libérer certaines des stations les plus fréquentées telles que le Navier et l'Hamilton, en offrant des options proposées dans le Sondage Alimentaire de l'AEP telles qu'un bar à salades ou à pokes;
- Récupérer, au cours de 2025, l'ancienne station Curie (6ème étage du pavillon principal) pour proposer un autre type d'offre alimentaire, ou diversifier celle que nous avons déjà, afin de libérer le flux de clients des stations les plus fréquentées et d'offrir un plus grand service à la communauté.

3. Continuation du Projet d'Élimination d'Emballages à usage unique

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

À TOUTES LES STATIONS

Objectif: Poursuivre l'élimination progressive des emballages à usage unique

Description: Grâce aux 17 020 \$ fournis par le Fonds pour des initiatives durables, justes et inclusives (FIDJI) de Polytechnique, nous avons été en mesure d'atteindre de bons objectifs de durabilité et de commencer à concevoir la mise en œuvre des prochaines étapes en vue d'éliminer autant que possible les emballages à usage unique :

- Réduire davantage l'utilisation des gobelets en carton en utilisant l'application Cano au profit de ceux réutilisables. Grâce à cette mise en œuvre, un total de 356,54 kg de déchets et 660,24 kg de CO₂ ont été économisés à ce jour (22.008 gobelets). Cette méthode continuera d'être utilisée au moins jusqu'en février 2025;
- Supprimer progressivement, à partir d'août 2024, certains breuvages en canette pour contribuer davantage à l'élimination des contenants à usage unique et installer des fontaines de boissons qui pourront être utilisées avec des gobelets réutilisables;
- Procéder à la vente des tasses réutilisables à un prix abordable (4,95\$ avant tx.) dans toutes nos stations et pour que la communauté de Polytechnique puissent l'utiliser dans toute notre offre de boissons en vrac;
- Installer, avant la fin de l'année 2024, un point de lavage collectif au premier étage du bâtiment principal afin que les contenants et les ustensiles puissent être correctement conservés et que les consommateurs puissent s'adapter à l'utilisation de tous les contenants réutilisables dans nos stations;
- Lancer l'élimination progressive des ustensiles à usage unique à partir de 2025. Pour faciliter ce processus, un total de 3000 ensembles d'ustensiles réutilisables ont été achetés pour être distribués gratuitement à la communauté grâce à la subvention du FIDJI;
- Vendre des kits d'ustensiles réutilisables dans nos stations, dès la session d'hiver 2025, au prix de 1,95\$, afin de permettre à tous les clients de s'adapter encore plus facilement à tous ces changements.

4. Progression et amélioration du service traiteur

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

ASaP TRAITEUR

Objectif: Augmenter la variété des plats proposés par le service de traiteur et les rendre plus accessibles à la communauté de Polytechnique.

Description:

Pour la période 2024-2025, nous avons décidé de renouveler l'offre de plats, d'améliorer l'accessibilité et de renforcer l'image :

- Rapprocher notre service traiteur du personnel et des étudiants de Polytechnique, en réduisant la période de pré réservation afin d'offrir un service plus flexible et plus accessible;
- Lancer un plan d'action pour permettre l'accès aux institutions et les bâtiments extérieurs à Polytechnique à notre service traiteur. Avec l'objectif, en fonction du flux de demande pour cette initiative, d'incorporer un véhicule de livraison pour faciliter davantage les distributions à l'extérieur;
- Ajouter, sur la base des commentaires reçus ces derniers mois de la part de nos clients, des options de buffets et plus de plats à la carte afin d'offrir des options à partager plus attrayants pour les événements;
- Offrir davantage d'options bouchées style cocktail, un choix de produits gourmets de haut gamme ainsi qu'une offre de buffets chauds à notre menu;
- Embaucher un sous-chef pour soutenir notre chef dans les opérations quotidiennes;
- Actualiser le site web traiteur afin de le rendre plus intuitif et de maximiser les informations. De cette manière, l'utilisateur peut voir l'ensemble de notre offre en un coup d'œil et consulter en même temps le code allergène correspondant;
- Réaliser une étude minutieuse de l'aspect et de la présentation des buffets afin d'améliorer l'image du service et l'étiquetage descriptif des plats;
- Renouveler le stock de matériel et de vaisselle et offrir la possibilité de louer de la vaisselle réutilisable dans le but de réduire les emballages à usage unique.

5. Continuation du Projet empreinte carbone

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

À TOUTES LES STATIONS

Objectif: Poursuivre l'évolution du Projet d'étiquetage de l'empreinte carbone dans nos menus.

Description:

En partenariat avec Polytechnique Montréal, le Bureau du développement durable et sociétal, Polycarbone, l'Association étudiante de Polytechnique et le CIRAIG, nous avons l'intention de poursuivre le projet commencé en 2022, en calculant plus de plats de nos menus.

- Analyser le menu du grill de la station de Navier afin d'obtenir un changement plus important dans les résultats de l'impact annuel;
- Supprimer, afin de réduire la consommation de bœuf et donc l'impact carbone, la viande de bœuf de toutes les recettes du menu de la table chaude et la remplacer par d'autres protéines ayant un impact moindre;
- Offrir des options ayant moins d'impact et analyser davantage les menus de nos autres stations ;
- Comparer correctement les choix d'ingrédients par rapport à leur empreinte carbone grâce à des outils concrets et des tableaux réalisés par le CIRAIG et Polycarbone.

6. Nouveaux équipements et rénovation des espaces

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

À TOUTES LES STATIONS

Objectif: Améliorer les installations de nos stations et favoriser le développement de nos opérations.

Description:

Afin d'améliorer l'expérience de nos clients, de faciliter le travail de nos employés et de promouvoir un climat plus agréable pour tous dans nos stations, nous avons décidé de développer le plan de rénovation suivant dans nos installations :

- Installer deux machines à espresso automatiques dans les stations Hertz et Pascal pour faciliter la vente et la consommation de café espresso;
- Élaborer un plan de rénovation du mobilier dans toutes les stations, notamment en cassant les armoires et les étagères pour un rangement adéquat, réparer les réfrigérateurs et rénover les lampes pour améliorer l'éclairage dans les stations;
- Remplacer l'équipement audio pour améliorer l'ambiance générale;
- Repeindre certains murs qui se sont détériorés au fil des ans;
- Mettre en place un plan d'entretien des équipements de réfrigération et électriques pour préserver;
- Exécuter, afin d'apporter plus de fraîcheur à nos stations, un plan de décoration naturelle en utilisant des plantes et des herbes.

7. Programme avantage employé et formation

À PARTIR D'AUTOMNE 2024

INTERNE

Objectif: Améliorer les avantages sociaux de tous les employés de l'ASAP afin de favoriser un bon climat d'équipe et motivation, rétention et recrutement des employés.

Description:

Nous visons à améliorer les conditions de travail en termes de formation, de conditions opérationnelles sur place, de santé et de qualité des loisirs de nos employés pendant leur temps libre:

- Offrir à tous les employés, dès la fin de la période de formation (3 mois), le droit à l'assurance collective de Desjardins Assurances liée au régime de l'ASEQ;
- Offrir le droit à un menu quotidien pour tous les employés après 5 heures de travail, qui peut comprendre un plat principal, une boisson et un dessert. En outre, ils bénéficient d'une réduction de 30 % sur tous les autres achats;
- Encourager l'utilisation des transports publics et introduire une réduction de 50% du coût de la carte mensuelle Opus pour tous nos employés;
- Offrir, à partir d'octobre 2024, à tous nos employés la possibilité de s'affilier gratuitement à Perkopolis, un système de réductions sur de nombreuses marques dans les domaines de la mode, des loisirs, de l'électronique, des voyages et bien plus encore;
- Organiser des réunions et journées de formation bi-mensuelles pour soutenir le bon déroulement de toutes nos opérations;
- Créer, comme méthode de travail préventive pour tous nos employés, un Comité de Santé et Sécurité, sous la supervision d'un expert de Telus Santé;
- Mettre en place un programme de RVER avec Fondation pour tous nos employés;
- Dégager un budget spécifique pour l'organisation des fêtes d'entreprise et des réunions d'équipe, telles que les réunions de Noël et de fin de session et ainsi supprimer la prime de "Comité social" qui était prélevé dans la paie des employés.

RÉSULTAT FINANCIER 2023-2024

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

TABLE DES MATIÈRES

31 mai 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 19
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Coût des ventes	20
Annexe B - Frais de vente	20
Annexe C - Frais généraux et d'administration	21
Annexe D - Frais financiers	21
Annexe E - Amortissements	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Association des services alimentaires de Polytechnique** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Laval, le

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A139171

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
Produits de restauration	2 431 022	2 260 799
Coût des ventes (annexe A)	1 660 029	1 422 341
Bénéfice brut	770 993	838 458
Charges		
Frais de vente (annexe B)	286 245	261 404
Frais généraux et d'administration (annexe C)	543 399	526 986
Frais financiers (annexe D)	37 390	22 821
Amortissements (annexe E)	31 360	31 270
	898 394	842 481
Insuffisance des produits sur les charges avant autres produits	(127 401)	(4 023)
Autres produits		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 804	3 402
Intérêts	1 860	1 559
Subventions gouvernementales	-	19 065
Autres	7 843	2 271
	16 507	26 297
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(110 894)	22 274

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	(202 840)	(225 114)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(110 894)	22 274
Solde à la fin	(313 734)	(202 840)

Projet aux fins de discussion

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

BILAN

Au 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	117 705	208 329
Débiteurs (note 3)	39 550	62 854
Subventions à recevoir	-	9 066
Stocks (note 4)	41 299	39 450
Frais payés d'avance	3 155	506
	201 709	320 205
Immobilisations corporelles (note 5)	62 407	63 090
Actif incorporel à durée de vie définie (note 6)	-	20
	264 116	383 315
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs - tiers (note 8)	223 951	203 615
Créditeurs - apparentés (note 8)	10 000	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	-	16 200
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 10)	19 141	17 809
	253 092	237 624
Intérêts courus à payer à l'Association Étudiante de Polytechnique, échéant en mai 2029	37 120	22 947
Dette à long terme (note 9)	260 500	272 500
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	3 326	22 468
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	23 812	30 616
	577 850	586 155
ACTIFS NETS		
Non affecté	(313 734)	(202 840)
	264 116	383 315

APPROUVÉ PAR,

DATE

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(110 894)	22 274
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	31 340	29 511
Amortissement de l'actif incorporel	20	1 759
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme	-	3 902
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 804)	(3 402)
	(86 338)	54 044
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	58 208	(27 224)
	(28 130)	26 820
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(30 657)	(20 745)
Activités de financement		
Variation nette des intérêts courus à payer à l'Association Étudiante de Polytechnique	14 173	4 072
Remboursement de la dette à long terme	(28 200)	(42 727)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(17 810)	(16 571)
Variation nette des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	34 018
	(31 837)	(21 208)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(90 624)	(15 133)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	208 329	223 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	117 705	208 329

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif le 13 décembre 2018 en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. L'organisme exploite un restaurant et a pour objectif de faciliter la concertation entre les individus de la communauté de l'École Polytechnique de Montréal, dans l'optique de créer des espaces de vie se prêtant au bien-être et au plaisir de manger.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de restauration sont constatés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

DESCRIPTION DE L'ACTIF NET

Non affecté

Les actifs non affectés représentent les actifs nets utilisés pour les activités de l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés reçus sous forme de subventions servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ces apports sont amortis selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour l'amortissement des actifs correspondants.

ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Le logiciel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel amortissable sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel à durée de vie définie.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes clients	25 931	44 930
Ristournes à recevoir	13 619	-
Autres sommes à recevoir	-	17 924
	39 550	62 854

Au 31 mai 2024, un client représentait 90 % (70 % au 31 mai 2023) des comptes clients de l'organisme.

4. STOCKS

	2024	2023
	\$	\$
Nourritures	31 002	28 298
Fournitures	10 297	11 152
	41 299	39 450

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Équipements	76 831	25 963	50 868	35 613
Matériel informatique	24 576	22 109	2 467	262
	101 407	48 072	53 335	35 875
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipements	90 716	81 644	9 072	27 215
	192 123	129 716	62 407	63 090

6. ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciel	8 794	8 794	-	20

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, portant intérêt au taux de 12,45 % (11,95 % au 31 mai 2023).

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

8. CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	106 326	72 171
Comptes fournisseurs de l'Association Étudiante de Polytechnique (note 13)	10 000	-
Redevance à payer	4 013	2 223
Salaires et vacances à payer	44 720	68 914
Taxe verte à payer	800	2 350
Sommes à remettre à l'État	68 092	57 957
	233 951	203 615

9. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
	\$	\$
Emprunt à terme auprès de l'Association Étudiante de Polytechnique, intérêts calculés au taux de base de la Banque du Canada, remboursable lorsque la situation économique de l'organisme le permettra, échéant en mai 2029 (note 13)	260 500	272 500
Emprunt à terme, sans intérêt	-	16 200
	260 500	288 700
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	16 200
	260 500	272 500

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

9. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2025	-
2026	-
2027	-
2028	-
2029	260 500

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2024	2023
	\$	\$
Contrat de location d'un équipement, remboursable par versements mensuels de 1 353 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 7,23 %, échéant en juillet 2025	18 119	32 482
Contrat de location d'un équipement, remboursable par versements mensuels de 325 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 7,23 %, échéant en juillet 2025	4 348	7 795
	22 467	40 277
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	19 141	17 809
	3 326	22 468

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Les paiements minimums futurs exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2025	20 139
2026	3 357
	<hr/> 23 496
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	1 029
	<hr/> 22 467

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	30 616	-
Apports reçus	-	34 018
Amortissement des apports reportés	(6 804)	(3 402)
	<hr/> 23 812	<hr/> 30 616

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs	23 304	(30 488)
Subventions à recevoir	9 066	10 182
Stocks	(1 849)	(12 854)
Frais payés d'avance	(2 649)	(506)
Créditeurs	30 336	6 442
	<hr/> 58 208	<hr/> (27 224)

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec un apparenté au cours de l'exercice :

	2024 \$	2023 \$
Association Étudiante de Polytechnique		
Produit de restauration	-	14 658
Loyer	35 000	29 915
Bourses étudiantes	18 000	-
Intérêts sur la dette à long terme	14 173	4 257

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

L'Association Étudiante de Polytechnique (l'« AEP ») exerce le contrôle sur l'organisme, car il appartient au représentant de l'AEP de sélectionner les membres du conseil d'administration de l'organisme.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme auprès de l'Association Étudiante de Polytechnique (l'« AEP ») (note 14) pour les locaux qu'elle occupe et pour des bourses étudiantes échéant en mai 2029 totalisent 225 000 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Loyer \$	Bourses étudiantes \$	Total \$
2025	35 000	10 000	45 000
2026	35 000	10 000	45 000
2027	35 000	10 000	45 000
2028	35 000	10 000	45 000
2029	35 000	10 000	45 000

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2024

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Ces montants sont bonifiés d'une redevance annuelle basée sur les produits équivalant à 1,5 % de la tranche des produits entre 2 000 000 \$ et 2 500 000 \$, 1,75 % des produits entre 2 500 000 \$ et 3 000 000 \$, 2 % des produits entre 3 000 000 \$ et 3 500 000 \$ et 2,5 % pour la tranche supérieure à 3 500 000 \$. Une redevance de 3 565 \$ a été exigée au cours de l'exercice (2 223 \$ en 2023).

De plus, l'organisme s'est engagé auprès de l'AEP à offrir annuellement des coupons-rabais d'un montant déterminé annuellement par l'AEP, mais d'un montant maximal de 35 000 \$. Le contrat prend fin en mai 2029.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mai 2024 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et sa dette à long terme.

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas modifié son exposition au risque de liquidité de façon significative par rapport à l'exercice précédent.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas modifié son exposition au risque de crédit de façon significative par rapport à l'exercice précédent.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas modifié son exposition au risque de taux d'intérêt de façon significative par rapport à l'exercice précédent.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
Annexe A - Coût des ventes		
Stocks au début de l'exercice	39 450	26 596
Achats	1 233 801	1 087 472
Salaires et avantages sociaux	428 077	347 723
	1 701 328	1 461 791
Stocks à la fin de l'exercice	(41 299)	(39 450)
	1 660 029	1 422 341

Annexe B - Frais de vente

Salaires et avantages sociaux	233 925	209 795
Frais de processeur de paiement	37 978	38 948
Uniformes	7 013	4 057
Frais de livraison	5 125	4 144
Entretien de l'équipement	2 204	4 460
	286 245	261 404

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
Annexe C - Frais généraux et d'administration		
Salaires et avantages sociaux	318 890	321 459
Taxes et permis	56 137	33 090
Loyer (note 13)	35 000	29 915
Honoraires professionnels	34 096	24 751
Bourses étudiantes (note 13)	22 271	2 000
Fournitures et frais de bureau	18 092	12 364
Entretien et réparations	17 697	14 019
Assurances	12 582	12 489
Frais de service	5 849	4 982
Publicité et promotion	3 665	5 004
Frais de gestion	3 565	2 223
Déplacements et représentation	3 365	2 520
Télécommunications	3 329	3 081
Gouvernance	3 041	45 998
Location d'équipement	2 557	2 566
Formation	263	3 400
Dons	3 000	3 788
Créances douteuses et irrécouvrables	-	3 337
	543 399	526 986
Annexe D - Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	19 360	12 270
Intérêts sur la dette à long terme (note 13)	18 030	6 649
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme	-	3 902
	37 390	22 821
Annexe E - Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles	31 340	29 511
Amortissement de l'actif incorporel à durée de vie définie	20	1 759
	31 360	31 270



MERCI